



## Gazette de la résidence « Les cottages de Cressely »

09 Décembre 2022

Bonjour

Voici la gazette de la résidence de ce mois (pour simplifier la lecture, les évolutions depuis la gazette du mois précédent ont été surlignées en jaune). Vous pouvez la retrouver (et plein d'autres informations) sur le site Web de la Résidence <http://www.lescottagesdecressely.fr>

### Travaux et actions terminés :

### Travaux et actions en cours :

- « Expertise » réalisée le 01/12 par l'ONF (devis validé par le CS et le Syndic) du cèdre sur P4 pour évaluer les risques liés à la dimension de cet arbre (et à la proximité des maisons autour). Attente du compte rendu de l'ONF afin de décider des actions à mener pour éviter d'autres incidents.

- Pose d'un coffrage pour protéger le coffret électrique de gestion de l'éclairage des Cottages (sur le côté du transformateur Enedis) sur P3 (résolution N°17 de l'AG de 2020)

- Réparation des toitures endommagées sur P4 suite à la chute d'une branche du cèdre au mois de juin 2022 (locaux mis hors d'eau avec des bâches par les membres du CS) → Toujours en attente du traitement par les assurances (de la résidence et du propriétaire impacté !) pour lancer les travaux (demandes réitérées par le CS auprès du Syndic pour faire accélérer ce dossier !).

→ Toutefois, et pour éviter toute dégradation supplémentaire (et étant aussi donné que la bâche actuelle s'abîme très vite), les réparations des toitures (et de la gouttière) vont être engagées dès que possible (ceci en accord avec le syndic et suite à la demande de 2 devis) → Travaux à venir confiés à la société R. Didier.

→ Pour information, la société R. Didier est intervenue (geste commercial) le 02/12 pour remplacer la bâche mise en place initialement et qui partait en lambeaux.



### Travaux et actions à venir prochainement :

- Remplacement des portes des édicules « gaz » de l'ensemble de la résidence (résolution N°17 de l'AG 2022).

### Travaux et actions en attente :

- Mise en place d'un stop racine pour le cèdre de P4 (résolution N°17 de l'AG 2021) → en attente de l'expertise du cèdre par l'ONF.



## Gazette de la résidence « Les cottages de Cressely »

09 Décembre 2022

### Informations diverses :

#### - Dossier « bornes de recharge pour véhicules électriques » :

- Consultation ENEDIS : Analyse et échanges toujours en cours suite au 1<sup>er</sup> chiffrage envoyé par ENEDIS afin de mettre en place une architecture permettant le branchement de bornes individuelles, comme demandé par l'ensemble des copropriétaires lors des différents échanges.

- En parallèle le CS a pris contact avec la société Borne Recharge Service (<https://bomerecharge.fr>) pour une solution « clé en main » qui permettrait de démarrer le câblage de la résidence avec les 1ers copropriétaires intéressés et d'intégrer les nouveaux demandeurs au fur et à mesure ! → Attente de l'envoi par BRS au CS de la 1<sup>ere</sup> étude technique (avec chiffrage)

#### - Appel à bénévolat :

Comme précisé lors de l'AG 2022, le Conseil Syndical souhaite mettre en place des « commissions d'étude » sur les sujets suivants :

- Quid du futur des toitures de garage avec de l'amiante (remplacement, traitement, couts ... ) ?
- Installations de panneaux solaires sur les toitures des maisons (faisabilité, réglementation... ) ?
- Isolation des maisons par l'extérieur (faisabilité, réglementation, couts... ) ?

Etant donné la complexité des sujets, et le fait que les membres du CS n'ont pas la disponibilité en temps pour pouvoir les traiter, nous sommes à la recherche de volontaires pour participer (et animer) ces 3 groupes de travail (si certaines personnes ont des compétences sur ces sujets, ils sont le bienvenue).

Au final 1 seul copropriétaire s'est déclaré volontaire et 2 copropriétaires ont menés des actions à titre individuel. Une action concernait les toitures de garage (voir courrier d'information distribué par le copropriétaire dans les boîtes aux lettres) et l'autre action l'isolation des maisons par l'extérieur (synthèse orale faite au CS par le copropriétaire)

Il semblerait donc qu'il n'y aura pas de commissions mises en place (faute de volontaires) mais le CS reste toujours demandeur de toutes « études » qui pourraient être menées à titre individuel afin de proposer (éventuellement) des résolutions pour l'AG de la résidence 2023 !

- Rappel : début de réflexion par le CS sur les travaux à mettre aux votes lors de l'AG 2023 (planification de l'AG en fin du 1<sup>er</sup> trimestre à confirmer) → Vous pouvez envoyer vos propositions de travaux au CS (via l'adresse mail de l'ASL ci-dessous). Ceci avant la fin de l'année 2022, pour que le CS et le Syndic aient le temps de les étudier (et faire les demandes de devis si besoin) avant l'AG 2023.

- Eclairage de la résidence : le CS a été sollicité par l'équipe municipale pour éteindre l'éclairage de notre résidence entre minuit et 5h du matin (comme le reste de la ville). Même s'il n'y a pas d'impossibilité technique à le faire, cette décision ne pourra se prendre qu'à la suite d'un vote à la majorité lors de l'AG 2023 (résolution à présenter par le CS).

Bonne lecture

Les membres bénévoles du Conseil Syndical

Les membres du CS : Mme M. Magne (P1) / Mme M. Michelet (P1) / Mr T. Huguenin (P4) / Mr R. Bouhala (P4) / Mr Y. Genet (P6) / Mr B. Etienne (P7)

2/2